

Liste non exhaustive des entreprises de désinsectisations intervenant contre les chenilles processionnaires du chêne et/ou du pin en Hauts-de-France

En 2021, la région Hauts-de-France a connu une recrudescence saisonnière de chenilles urticantes (chenilles processionnaires du pin ou du chêne, Bombyx cul brun...), surtout dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.



ATTENTION !

Les soies des chenilles urticantes, qui se détachent facilement sous l'effet du vent ou à leur contact, peuvent être à l'origine d'importantes démangeaisons, de conjonctivites, de vomissements, de troubles respiratoires ou encore d'allergies. La plupart des symptômes s'estompent après quelques jours mais peuvent parfois s'avérer plus graves, notamment en cas d'exposition prolongée.

La façon la plus efficace de se prémunir de ces symptômes est de limiter les risques d'exposition à ces chenilles, et à leurs soies.

Si vous êtes confrontés aux chenilles processionnaires, voici quelques recommandations :

- Ne jamais s'approcher ou toucher les chenilles : *Il est recommandé de ne pas s'approcher, toucher ou écraser les chenilles, les nids, les cocons ou les arbres attaqués. Les chenilles libèrent leurs soies urticantes face au danger. En écrasant les chenilles, les soies peuvent ainsi se retrouver sous les chaussures (ou autre objet en contact) et être ainsi transportées.*
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint

- Porter des vêtements à longues manches, des pantalons, un couvre-chef et éventuellement des lunettes à proximité
- Ne pas balayer les processions de chenilles, au risque de créer un nuage de soies
- Éviter de se frotter les yeux à proximité
- Ne pas faire sécher le linge à proximité
- Laver soigneusement les légumes du jardin s'ils sont proches
- Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les soies urticantes soient entraînées dans le sol
- Se laver soigneusement en cas d'exposition

En cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, de vomissements, et notamment pour les personnes allergiques et / ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.

La présence de chenilles urticantes et leurs conséquences sanitaires doivent être signalées à l'ARS Hauts-de-France : ars-hdf-signal@ars.sante.fr

Compétences en matière de lutte

- ✓ Sur les terrains privés, la lutte contre la prolifération des chenilles urticantes incombe aux propriétaires ou occupants de ces terrains. Dans le cas de terrains privés infestés causant des nuisances pour le voisinage, le maire a le pouvoir de demander aux propriétaires ou occupants de ces terrains de supprimer les nids de chenilles dans des délais fixés par celui-ci.
- ✓ En ce qui concerne les lieux publics infestés, la lutte contre la prolifération des chenilles urticantes incombe au maire.

Dans tous les cas, la lutte contre les chenilles urticantes est une affaire de professionnels. Il est donc fortement recommandé de faire intervenir une société spécialisée ou un professionnel formé pour toute intervention sur un arbre infesté.

Les différentes méthodes de lutte et/ou de prévention qui peuvent être utilisées par les professionnels sont :

- Mise en place de nichoir à mésanges
- Utilisation de *Bacillus thuringiensis* (jusqu'au stade L3 de la chenille), seule une personne certifiée peut réaliser cette intervention
- Utilisation d'insecticide à base végétale non rémanent, seule une personne certifiée peut réaliser cette intervention
- Utilisation de pièges à phéromones de juin à septembre
- Utilisation d'éco piège (efficace uniquement pour la chenille processionnaire du pin)
- Arrachage mécanique et destruction des nids

Plusieurs méthodes peuvent être combinées afin d'avoir un résultat optimal.

Professionnels intervenants dans le département de l'Aisne

- ANP3D : <https://anp3d.fr/contact-et-devis/>

Numéro de téléphone : 06.79.44.67.83

- Hygiène Contrôle : <https://www.hygienecontrôle.com/desinsectisation>

Numéros de téléphone : 06.10.58.27.70 ou 06.28.64.64.17

- HYSOS Services : <https://www.hysos.fr/nos-solutions/insectes/>

Numéros de téléphone : 06.60.81.64.84

- NGAN : <https://www.ngan.fr/se-debarrasser-des-chenilles-proceSSIONNAIRES>

Numéro de téléphone : 06.18.98.14.95

Professionnels intervenants dans le département du Nord

- ANP3D : <https://anp3d.fr/contact-et-devis/>

Numéro de téléphone : 06.79.44.67.83

- As de Pic (autour de Tourcoing) : <https://asdepic.com/>

Numéros de téléphone : 03.20.46.64.64

- DKM Expert : <https://www.dkmexperts.fr/traitement-des-chenilles-proceSSIONNAIRES-nord>

Numéro de téléphone : 03.69.19.84.48

- Hygiène Contrôle : <https://www.hygienecontrôle.com/desinsectisation>

Numéros de téléphone : 06.10.58.27.70 ou 06.28.64.64.17

- HYSOS Services : <https://www.hysos.fr/nos-solutions/insectes/>

Numéros de téléphone : 06.60.81.64.84

- NGAN : <https://www.ngan.fr/se-debarrasser-des-chenilles-proceSSIONNAIRES>

Numéro de téléphone : 06.18.01.58.08 ou 06.18.92.29.98

Professionnels intervenants dans le département de l'Oise

- ANP3D : <https://anp3d.fr/contact-et-devis/>

Numéro de téléphone : 06.79.44.67.83

- CG Nuisibles : <https://www.cg-nuisibles.com/entreprise-de-deratisation-oise/traitement-destruction-des-chenilles-proceSSIONNAIRES.html>

Numéros de téléphone : 06.82.93.77.47

- Hygiène Contrôle : <https://www.hygienecontrôle.com/desinsectisation>

Numéros de téléphone : 06.10.58.27.70 ou 06.28.64.64.17

- HYSOS Services : <https://www.hysos.fr/nos-solutions/insectes/>

Numéros de téléphone : 06.60.81.64.84

- NGAN : <https://www.ngan.fr/se-debarrasser-des-chenilles-processionnaires>

Numéro de téléphone : 07.88.57.56.45

Professionnels intervenants dans le département du Pas-de-Calais

- ANP3D : <https://anp3d.fr/contact-et-devis/>

Numéro de téléphone : 06.79.44.67.83

- DKM Expert : <https://www.dkmexperts.fr/traitement-des-chenilles-processionnaires-nord>

Numéro de téléphone : 03.69.19.84.48

- Hygiène Contrôle : <https://www.hygienecontrôle.com/desinsectisation>

Numéros de téléphone : 06.10.58.27.70 ou 06.28.64.64.17

- HYSOS Services : <https://www.hysos.fr/nos-solutions/insectes/>

Numéros de téléphone : 06.60.81.64.84

Professionnels intervenants dans le département de la Somme

- ANP3D : <https://anp3d.fr/contact-et-devis/>

Numéro de téléphone : 06.79.44.67.83

- Hygiène Contrôle : <https://www.hygienecontrôle.com/desinsectisation>

Numéros de téléphone : 06.10.58.27.70 ou 06.28.64.64.17

- HYSOS Services : <https://www.hysos.fr/nos-solutions/insectes/>

Numéros de téléphone : 06.60.81.64.84

Si vous connaissez d'autres entreprises qui interviennent dans les Hauts-de-France, n'hésitez pas à contacter margot.degezelle@fredon-hdf.fr, afin qu'elle puisse mettre à jour cette liste.

Vous pouvez également contacter margot.degezelle@fredon-hdf.fr pour toutes informations complémentaires au sujet des chenilles processionnaires du chêne et du pin.